



Versión 3.1 (dernière révision): 16/02/2022

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

En conformité au Règlement (CE) No.  
1907/2006 (REACH), Annexe II, et modifié par le  
Règlement (UE) N° 2015/830



N-Bio Solutions



## 0 | SOMMAIRE

1. Identification du produit et de l'entreprise	02
2. Identification des dangers	02
3. Composition et information sur les composants	03
4. Premier secours	03
5. Mesures de lutte contre l'incendie	04
6. Mesures en cas de versé accidentelle	04
7. Manipulation et stockage	04
8. Contrôle à l'exposition et Protection personnelle	05
9. Propriétés chimiques et physiques	06
10. Stabilité et réactivité	07
11. Information toxicologique	07
12. Information écologique	07
13. Information relative à l'élimination de ce produit	08
14. Information relative au transport	08
15. Information réglementaire	08
16. D'autres informations	09



## 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Identifiant du produit (nom commercial) :** N-Bio B10, N-Bio B20

**Utilisations identifiées du produit :** Abatement de l'hydrogène sulfuré dans les usines de biogaz.

**Usos no recomendados:** Usos distintos al mencionado son desaconsejados a menos que se haya realizado una evaluación previa, evidenciando que los riesgos asociados se encontrarían bajo control.

**Données du fournisseur:**

**Nom:** Nalón Minerals SL

**Numéro de téléphone:** +34 985 982 600

**Adresse:** Pza.San Miguel 3, 3ªA, 50001  
Zaragoza (Espagne).

**E-mail:** info@nalonminerals.com

**Contact d'urgence:** +34 985 982 600 (24 h.)

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit en accordance avec le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP):**

Cette substance n'est pas classifiée comme dangereux avec le Règlement (CE) N° 1272/2008.

**Étiqueté en accordance avec le Règlement (CE) N°1272/2008 (CLP) :**

Pas nécessaire

**D'autres dangers non classifiés**

L'utilisation de ce matériel peut produire de la poussière, ne le respirez pas.

Cette substance n'est pas classifiée comme PBT ou vPvB.



### 3 COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Identification chimique:** Mélange d'oxydes et hydroxydes de fer.

MINÉRAUX	FORMULE CHIMIQUE	%	CAS NO.
GOETHITE/HÉMATITE	$\alpha\text{-FeOOH} / \alpha\text{-Fe}_2\text{O}_3$	75 ( $\pm 2$ )	1310-44-1 / 1317-60-8
MINÉRAUX DE MANGANÈSE	Oxydes de manganèse hydratés et anhydres simples et complexes	4 ( $\pm 1$ )	-
ILLITE	$\text{K}_{0,7}\text{Al}_2[\text{Al}_{0,7}\text{Si}_{3,3}\text{O}_{10}](\text{OH})_2$	5.0 ( $\pm 2$ )	12173-60-7
VERMICULITE	$\text{Mg}_3[\text{Si}_4\text{O}_{10}](\text{OH})_2 \cdot 4\text{H}_2\text{O}$	3.5 ( $\pm 1$ )	1318-00-9
KAOLINITE	$\text{Al}_2\text{Si}_2\text{O}_5(\text{OH})_4$	3.0 ( $\pm 1$ )	1318-74-7
QUARTZ	$\alpha\text{-SiO}_2$	6.0 ( $\pm 2$ )	14808-60-7
MAGNÉSITE + DOLOMIE	$\text{MgCO}_3 + \text{CaMg}(\text{CO}_3)_2$	<2.0	546-93-0 / 16389-88-1
AUTRES MINÉRAUX	Minéraux accessoires de Ti, P y Zr	<1.0	-
EAU (HUMIDITÉ)	$\text{H}_2\text{O}$ absorbé	<2.0	7732-18-5

### 4 PREMIER SECOURS

**En cas d'inhalation.**

Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. Montrer cette fiche au médecin en service. Ne laissez pas la victime sans assistance.

**En cas de contact avec la peau.**

Ce produit ne provoque pas d'irritation de la peau pour lui-même. En cas d'irritation lavez la peau avec de l'eau et du savon.

**En cas de contact avec les yeux.**

Ce produit ne provoque pas d'irritation des yeux pour lui-même. En cas d'irritation rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles si c'est nécessaire et doucement possible et continuez-les laver.

**En cas d'ingestion.**

L'ingestion de fortes doses de ce produit est peu probable. Si cela se produit, ne faites pas vomir sauf d'indication médicale. Si la victime est consciente, rincez-le la bouche et une fois propre, faites-le boire plusieurs verres de l'eau. Demandez de l'aide immédiate.



## 5 | MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **Moyens d'extinction.**

En cas de feu utilisez de l'eau pulvérisée (brouillard), mousse, produits chimiques secs ou CO<sub>2</sub>. Évitez l'utilisation de l'eau à haute pression pourrait générer de la poussière.

### **Dangers spécifiques du produit.**

Ce produit n'est pas inflammable ou explosif.

### **Conseils aux pompiers en cas de feu.**

Porter des vêtements de protection totale et un respirateur unique fonctionnant à une pression à la demande ou un autre système de pression positive.

## 6 | MESURES EN CAS DE VERSÉ ACCIDENTELLE

Si ce produit est tombé de la poussière peut monter. Dans ce cas, ne respirez pas la poussière et ventilez la zone du déversement. Portez de protection respiratoire pendant les tâches de nettoyage (regardez la Section 8). C'est recommandé aussi porter des vêtements de protection, des lunettes anti-poussières et des gants en caoutchouc ou cuir.

Ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement. Pourtant, c'est recommandé d'éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Aspirez ou balayez la matière et posez-la dans un conteneur de déchets adéquatement étiqueté. Évitez produire de la poussière et sa dispersion provoquée par le vent. Engagez un sous-traitant autorisé pour son élimination.

Avertissez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

## 7 | MANIPULATION ET STOCKAGE

### **Manipulation.**

Manipulez le produit dans des zones bien ventilées ou avec un système de ventilation locale par aspiration pour maintenir les niveaux de fractions respirables de la silice cristalline et l'oxyde de fer en dessous des limites d'exposition professionnelle (OEL/PEL) (regardez Section 8). Ne respirez pas la poussière, évitez quoi que peut la produire et manipulez le produit dans des zones bien ventilées. Évitez le contact avec les yeux et la peau. C'est recommandé aussi porter des vêtements de protection, des lunettes anti-poussières et des gants en caoutchouc ou cuir. Lavez ou aspirez les vêtements contaminés et maintenez une bonne hygiène personnelle.

### **Stockage.**

Conserver le produit à des températures modérées dans un endroit sec, bien ventilé et à l'écart des acides forts et des produits oxydants. Assurez-vous que les conteneurs sont bien étiquetés et protégés contre les dommages physiques.



## 8 | CONTRÔLE À L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONELLE

Pays	Oxyde de fer (fumée ou poussière) (CAS 1309-37-1)				Quartz (CAS 14808-60-7)			
	Valeur limite Huit heures		Valeur limite Court terme		Valeur limite Huit heures		Valeur limite Court terme	
	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>
<b>Australie</b>		5				0.1		
<b>Autriche</b>		5 (aérosol respirable)		10 (aérosol respirable)		0.15 (aérosol respirable)		10 (aérosol respirable)
<b>Belgique</b>	2	5				0.1		
<b>Canada</b>		5				0.1		
<b>Chine</b>		Pas disponible				1.0 (fraction respirable)		
<b>Danemark</b>		3.5		7		0.3 (aérosol inhalable) 0.1 (aérosol respirable) 0.05 (fraction respirable)		0.6 (aérosol respirable) 0.2 (aérosol respirable)
<b>Finlande</b>		5				0.05		
<b>Hongrie</b>		6 (aérosol respirable)				0.15 (aérosol respirable)		
<b>Irlande</b>		5		10		0.1		
<b>Nouvelle Zélande</b>		5				0.2		
<b>Pologne</b>		5		10		Pas disponible		
<b>Singapour</b>		5				0.1 (fraction respirable)		
<b>Corée du Sud</b>		5				0.05		
<b>Espagne</b>		5				0.1 (fraction respirable)		
<b>Suède</b>		3.5				0.1 (fraction respirable)		
<b>Suisse</b>		3 (aérosol respirable)				0.15 (aérosol respirable)		
<b>USA-NIOSH</b>		5 (comme Fe)				0.05		
<b>USA-OSHA</b>		10				30/ (%silice+2) poussière totale 10/(%silice+2) poussière respirable		
<b>Royaume Uni</b>		5		10		0.3		



### Mesures de protection individuelle et équipement (EPP) :

#### Protection oculaire

Il est recommandé de porter des lunettes de poussières en cas de manipulation de ce produit fréquemment.

#### Protection cutanée

Si c'est probable que le produit peut entrer en contact avec la peau de façon répétée ou prolongée, il est recommandé de porter une combinaison, des bottes et des gants en cuir ou en caoutchouc.

#### Protection respiratoire

Si ce sont connus les concentrations atmosphériques de substances dangereuses ou celles-ci sont supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle, porter des appareils respiratoires qui sont approuvés pour la poussière. Pour la sélection du masque approprié, suivre les recommandations de la norme européenne EN 149 : 2001 et EN 143 : 2000 ou fixé par l'OSHA 29 CFR 1910.134.

## 9 | PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

**Aspect:** Poussière brune.

**Odeur:** Inodore.

**Seuil olfactif:** Ne s'applique pas.

**pH:** Le pH de l'extraction aqueuse est 7.0-9.0

**Point de fusion/Point de congélation:** Le produit est solide dans des conditions habituelles. Les points de fusion de ses constituants essentiels se montrent ci-dessous.

- Hématite ( $\alpha\text{-Fe}_2\text{O}_3$ )  $\sim 1565^\circ\text{C}$  (2849 $^\circ\text{F}$ )
- Goethite ( $\alpha\text{-FeOOH}$ )  $> 1000^\circ\text{C}$  ( $> 1832^\circ\text{F}$ )

**Point d'ébullition:** Ne s'applique pas.

**Point d'éclair:** Le produit n'est pas inflammable.

**Taux d'évaporation:** Ne s'applique pas.

**Inflammabilité (solide, gaz):** Le produit n'est pas inflammable ou explosif.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosion:** Ne s'applique pas.

**Pression de vapeur:** 0.0 mm Hg à 20 °C (68 °F).

**Densité de vapeur:** Ne s'applique pas.

**Densité relative:** 2.2-2.4 par rapport à l'eau à 3.98 °C (39.2 °F).

**Solubilité:** Négligeable (moins de 0.20% en poids) dans l'eau à 20° C (68 °F).

**Coefficient de partage n-octanol/eau:** Ne s'applique pas.

**Température d'auto-inflammabilité:** Ne s'applique pas.

**Température de décomposition:** La goethite se décompose à 180-200 °C. L'hématite à 1565 °C.

**Viscosité:** Ne s'applique pas.

**Propriétés Explosives:** Substance pas explosive.



## 10 | STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique:** Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

**Matières incompatibles:** L'Hypochlorite de calcium, le monoxyde de carbone, le peroxyde d'hydrogène, l'hydrazine, le fluor, le penta fluorure de brome, le tri fluorure de chlore, le difluorure d'oxygène, des acides forts (fluorhydrique, perchlorique...).

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun dans des conditions normales.

## 11 | INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Composant	Toxicité		Espèce
Oxyde de fer hydraté $\alpha$ -FeOOH CAS: 20344-49-4 / 51274-00-1	LD50 orale	>10000 mg/kg	Rat
	LD50 cutanée	Non pertinent	Rat
	LD50 inhalation	>5mg/ L/4h	Rat
Hématite [ $\alpha$ -Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> ] CAS: 1317-60.8/1309-37-1	LD50 orale	>5000 mg/kg	Rat
	LD50 cutanée	Non pertinent	Rat
	LC50 inhalation	>5mg/L/4h	Rat
Quartz [ $\alpha$ -SiO <sub>2</sub> ] CAS: 14808-60-7	LD50 orale	>2000mg/kg	
	LD50 cutanée	>2000mg/kg	
	LC50 inhalation	>5mg/L/4h	

## 12 | INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Composante	Toxicité pour:	Test	Résultats	Espèces	Exp.
Oxyde de fer hydraté [ $\alpha$ -FeOOH] CAS: 20344-49-4 / 51274-00-1	Microorganismes	ISO 8192	Aiguë EC50>10000 mg/l	Boues activées	3 h
	Crustacés	OECD 202	Aiguë EC50>100 mg/l	Daphnia magna	48 h
	Poisson	OECD 203	Aiguë EC0>100000 mg/l	Danio Rerio	96 h
Hématite [ $\alpha$ -Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> ] CAS:1317-60-8/ 1309-37-1	Microorganismes	ISO 8192	Aiguë EC50>10000 mg/l	Boues activées	3 h
	Crustacés	OECD 202	Aiguë EC50>100 mg/l	Daphnia magna	48 h
	Poisson		Aiguë LC0>50000 mg/l	Danio Rerio	96 h

**Autres effets néfastes:** Le déversement accidentel de ce produit peut causer un impact visuel en raison de sa couleur brune.





## 13 | INFORMATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT

**Traitement des déchets:** Les déchets des produits et les conteneurs vidés qui contiennent des déchets doivent être emballés ou fermés et étiquetés. Ils seront disposés pour élimination ou réutilisation appropriée conformément à la réglementation locale.

**Classification des déchets:** Pas dangereux (selon la Directive de l'UE 2008)

## 14 | INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Le produit n'est pas considéré dans la réglementation internationale du transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

**Précautions spéciales pour l'utilisateur:** Maintenir séparé des produits alimentaires.

## 15 | INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Les réglementations et législations d'hygiène, sécurité et environnement spécifiques de ce produit sont montrés ci-dessous:

**Classement WKG (German Water Endangerment Class):** nwg (nicht wassergefährdend, pas dangereux pour l'eau)

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE- Règlement (UE) 528/2012, (UE) 649/2012, (CE) 1907/2006 y (CE) 1272/2008 :** Aucun de constituants de ce produit est mentionné dans les listes de substances dangereuses interdites, restreintes ou soumises à des exigences spéciales de ces règlements.

**Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :** Le quartz (silice cristalline) est classé par le CIRC dans le Groupe 1 comme un substance cancérigène humaine.



## 16 | D'AUTRES INFORMATIONS

### **Abréviations et acronymes :**

**PBT:** Persistant, Bioaccumulative y Toxique

**tPtB:** Très Persistant et très Bioaccumulative

**DNEL:** Niveau dérivé sans effet

**PNEC:** Concentration prévisible sans effet

**DL50:** Dose létale moyenne

**CL50:** Concentration létale

**EC50:** Concentration effective moyenne

### **Références bibliographiques et sources de données:**

Fiches de sécurité des composants de la mélange et page web de l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA).

### **Méthode utilisée pour classier le mélange selon le Règlement 1272/2008 (CLP):**

Classement du mélange à partir des classifications de ses composants.

### **Conseils relatifs pour la formation des travailleurs:**

Il est conseillé d'effectuer une formation de base en matière de santé et sécurité au travail afin de gérer correctement ce produit.

*Cette information fait référence uniquement au matériau spécifique mentionné et peut être non valable pour la combinaison de ce matériau avec des autres ou dans d'autres processus. Cette information est précise et fiable à la date indiquée selon la connaissance de l'entreprise mais non comme une garantie ou spécification de sa qualité. C'est responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation de cette information pour son propre usage particulier.*